Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 94 (1958)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX 8 FÉVRIER 1958 XCIVe ANNÉE — N° 5

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Photo E. Meerkämper, Davos)

Maison grisonne à Davos

Partie corporative

† M. Chantrens

C'est avec un très réel chagrin que le corps enseignant romand a appris le décès de notre collègue M. Chantrens, à Territet.

Chantrens avait reçu à son berceau les dons les plus précieux : doué d'un esprit clair, il était capable de saisir rapidement toutes les données d'un problème, d'en faire la synthèse et de s'attacher à ce qui était réellement important. Possédant une très grande puissance de travail, il savait aller droit à l'essentiel, comme il avait aussi le don de réunir et d'animer une équipe de collaborateurs. Il pouvait ainsi mener de front de nombreuses activités : scolaires d'abord, corporatives, politiques, militaires, sans pour cela cesser de continuer à travailler à sa propre culture.

Chantrens a joué un grand rôle au sein de nos associations : il présida la SPV à un moment où la situation du corps enseignant était difficile et où la crise financière faisait déferler contre l'école et ses serviteurs les mesures les plus dures et les plus antipédagogiques. Chantrens sut défendre avec talent et persévérance les intérêts de ses collègues comme ceux de l'ensemble de la jeunesse du pays.

Son dynamisme était remarquable, et s'il avait souvent, pour présenter et défendre ses idées, des traits vifs et mordants, il était toujours d'une parfaite loyauté ; au congrès de la SPR, à Genève, en 1924, il soutint avec fougue le rapport qu'il avait écrit sur « L'école unique » et finit par faire triompher presque intégralement ses conclusions : c'était un travail complet qui proposait une adaptation rationnelle de notre organisation scolaire, de l'école primaire à l'Université et où le rôle de chaque catégorie d'enseignement, comme les exigences d'entrée dans chacune d'elles, étaient indiquées avec précision.

En 1928, la SPV désigna Chantrens comme candidat à la présidence de la Romande, et le congrès de Porrentruy l'élut, avec G. Baudin (Eysins), comme vice-président, et F. Chabloz (Vevey) comme secrétaire. Chantrens eut alors à inaugurer les relations avec nos collègues du SLV et s'intéressa particulièrement au développement de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs dont le congrès de 1929 eut lieu à Bellinzone. Il fut pendant deux ans membre du bureau exécutif de la FIAI.

L'année suivante, il dirigeait un voyage de la SPR à Venise et Milan, dont les 130 participants ont conservé un souvenir ébloui. C'est qu'il était un incomparable cicerone alliant une érudition profonde à une inlassable bonne humeur. En 1932, Chantrens fut l'animateur du congrès de Montreux, qui réunit plus de 1 000 participants ; la haute tenue des débats comme des joies annexes montrait la perfection de son organisation.

Chantrens joua encore un rôle décisif dans les transformations de l'Educateur, ainsi que dans la rédaction des nouveaux statuts préparés par le comité SPR de la période neuchâteloise.

Vers la fin de sa carrière, Chantrens se fit l'apôtre de l'enseignement civique, et sur la base des résultats constatés aux examens pédagogiques des recrues, il fit campagne pour que cet enseignement soit moins livresque et plus rapproché de la vie quotidienne ; l'essentiel, c'était que nos élèves puissent sentir tout ce que nos institutions renfermaient de dispositions utiles pour assurer la liberté des citoyens.

Le collègue dont nous déplorons la disparition a été un bon ouvrier de notre cause ; il laisse derrière lui une œuvre méritoire, et ses qualités d'esprit et de cœur, son culte de l'amitié lui assurent dans notre souvenir une très grande place.

Que sa famille veuille bien agréer l'expression de notre reconnaissance et de notre sympathie.

G. W.

Au temple de Montreux, une foule recueillie a rendu mardi après midi les derniers honneurs à M. Chantrens. Sous la présidence du pasteur Bergier, et après le culte, MM. Masson, municipal, au nom des autorités montreusiennes, Burki au nom du Département militaire fédéral, Duchemin, conseiller d'Etat, au nom des amis, Willemin, au nom de la SPR, et Bron au nom de la section de Montreux-SPV, ont exprimé à la famille les condoléances des collectivités qu'ils représentent et ont rappelé les éminentes qualités du défunt.

Place d'institutrice

est mise au concours au Foyer d'éducation pour jeunes filles de **Loveresse / Jura bernois.** Traitement d'Etat. Entrée en fonctions : 1er avril 1958.
Renseignements : Dir. du Foyer, **Loveresse,** tél. (032) 9 22 35.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *† M. Chantrens. — Commission pour le choix de lectures.* — **Vaud :** *L'expérience d'une jeune institutrice vaudoise. — Un nouveau cours pour directeurs de chœurs. AVMG : cours à ski.* — **Genève :** *UIGD : assemblée administrative du 29 janvier 1958. — SAFFA. — Concours pour la Fondation « Pour l'Avenir ». — Ligue suisse pour l'Education nouvelle. — Groupe Freinet genevois.* — **Neuchâtel :** *Comité central. — Section du Locle. — Voyage de printemps.* — **Jura bernois :** *Synode d'hiver de la section des Franches-Montagnes.* — **Divers :** *Jeune fille au pair. — Les méthodes pédagogiques de l'internat. — SSMG : Publication des cours de ski.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **Chs Baudoin :** *L'ascendant personnel. La poésie de la semaine : Le Buffet.* — **Ed. Cachemaille :** *A l'Ecole moderne : journal scolaire. — Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO.* — **G. Annen :** *Les étrangères.* — **Yves Menthonnex :** *Remarques sur le participe passé des verbes pronominaux.* — **G. Falconnier :** *Ligne de partage des eaux de la région Venoge-Thièle.* — **R. G. :** *Le houx.*

Vos imprimés seront exécutés avec goût par l'Imprimerie Corbaz S.A. Montreux

Commission pour le choix de lectures
Rapport de l'exercice 1957

Faut-il que chaque année ce rapport soit teinté de tristesse ? Cette fois, c'est un membre actif, l'un de nous cinq, qui nous a été enlevé : André Aubert, de Neuchâtel. Notre collègue n'a œuvré que pendant deux années au sein de notre commission et déjà nous l'aimions comme s'il avait toujours été là. Sa conscience, son dévouement, son intelligence, sa bonne humeur nous manqueront. Sa place est vide à la petite table où notre séance annuelle nous réunit aujourd'hui. Que les siens sachent combien la mémoire d'André nous restera chère.

* * *

En 1957, chaque saison a vu paraître une de nos feuilles : 8 pages chaque fois le 6 avril, le 6 juillet, le 5 octobre, et 16 pages le 21 décembre, traitant de 112 titres. Aussi, depuis sa fondation en 1902, 5 529 ouvrages ont-ils été examinés par la commission. Cette année, la matière s'est répartie comme suit : 17 publications pour enfants de moins de 10 ans, 41 pour jeunes de 10 à 16 ans, 16 romans pour bibliothèques populaires, 5 biographies, 12 monographies, voyages et documents, 6 livres concernant l'histoire et la civilisation, 5 les sciences, 8 la poésie et la langue, 2 la musique.

Le secrétaire vient d'adresser à titre de propagande ou comme justificatifs une centaine de nos feuilles brochées 1957. La FOMA (M. Gaillard à Lausanne), les éditions Hachette (M. Bordier à Genève), M. Mühlethaler (pour Nathan et Amiot, à Genève), le Griffon à la Neuveville, les éditions Bourrelier, Larousse, la Farandole à Paris, Casterman à Tournai ont été fidèles dans leur service de presse. Nous leur en exprimons notre sincère gratitude. Des éditeurs, plus nombreux encore, hélas ! nous oublient ou nous dédaignent. Certes, il y a progrès quant à la valeur littéraire des livres reçus. Malheureusement, les ouvrages qui se placent d'eux-mêmes, ceux que le public s'arrache à l'époque des prix ne nous parviennent pas : ils n'ont pas besoin de nous ! Nous déplorons bien sûr de ne pouvoir consacrer à chaque étude qu'une place menue qui ne nous permet qu'un bref résumé. Que dire encore ? Ceci : notre Bulletin bibliographique est maintenant tiré à 4 470 exemplaires.

* * *

Nous tenons à exprimer notre gratitude à la SPR et à son comité qui se penchent avec sollicitude sur l'avenir de... leur fille qui a pris de l'âge, aux sections cantonales dont l'attitude et le geste nous ont été un sérieux réconfort ; aux quatre Départements de l'Instruction publique qui ne ménagent pas leur soutien, au Département fédéral de l'Intérieur. Le rapport de l'an dernier contenait cette phrase : « Nous verrions avec gratitude l'autorité fédérale revenir au montant de 500 fr. qu'elle accordait autrefois. » Eh bien ! c'est fait. Les 500 fr. sont tombés en 1957 dans notre caisse. Notre vœu a été entendu, exaucé, et nous disons à qui de droit un gros et chaleureux merci.

* * *

Voici nos comptes dans lesquels on s'étonnera peut-être de l'absence de deux subventions : celle de l'Etat de Genève, annoncée mais non encore reçue, et celle de l'UIG-Messieurs versée en 1956 et portée l'an dernier.

		Recettes	Dépenses
Solde exercice 56		313,45	
Par A. Pulfer, subv. UAEE 56		20	
Subv. Dép. féd. de l'Intérieur		500	
Subv. Départ. Instr. publique Vaud		160	
Subv. UIG-Dames, Genève		50	
Subv. SPN		60	
Subv. SPV		200	
Subv. Dir. Instr. publique Berne		150	
Subv. SPR		200	
Bonification Imprim. Corbaz s/fact.		66,40	
Subv. SPJ		50	
Subv. Dép. Instr. publ. Neuchâtel		100	
Total		1869,85	
Frais séance 1957 indemnités, route, repas			162,15
Frais d'impression Bulletin bibliogr.			
soit 1re feuille, 8 p.	289,95		
2e feuille, 8 p.	295,90		
3e feuille, 8 p.	292,75		
4e feuille, 16 p.	449,25		
			1327,85
Honoraires du secrétaire-caissier			200
Frais et débours du secrét.-caissier			54,40
Total			1744,40

Ce qui laisse un solde actif de 125 fr. 45 (le budget prévoyait 60 francs) c'est-à-dire pas tout à fait de quoi subvenir aux frais de la séance annuelle de ce jour ! De plus, nous aurons en 1958 quelques frais de bureau supplémentaires, car notre provision d'enveloppes était épuisée, les nouvelles sont là, mais non la facture !

Mais nous sommes contents, vous aussi peut-être, et nous recommençons, malgré les ombres, avec le sourire.

Lausanne, le 19 janvier 1958.

Le secrétaire-caissier :
A. Chevalley.

VAUD

L'expérience d'une jeune institutrice vaudoise

En une époque où l'on parle tant de finance, où chacun pense beaucoup à sa petite personne et peu à son voisin, cette jeune institutrice ne nous rappelle-t-elle pas qu'il y a d'autres valeurs et que le bonheur ne vient pas toujours de la richesse ?

* * *

Une semaine de volontariat au Centre d'accueil d'Emmaüs, à Genève

Voulez-vous connaître quelques réalisations de l'œuvre de l'abbé Pierre en Suisse ? C'est très simple. Il n'y a qu'à prendre la rue des Battoirs, en face de la place des Augustins, et l'on voit le grand écriteau, à l'entrée d'une cour : « Centre d'accueil des Amis d'Emmaüs ». Une grande bicoque, assez délabrée, quelques marches, et l'on demande le directeur, Monsieur André. — « C'est

lui-même ». On comprendra bien vite, par la suite, que « c'est lui-même » qui fait presque tout !

Puis on va à la cuisine, et là il y aura toujours assez de pommes de terre en attente pour ceux qui ont du temps de trop ! Le jour où j'arrivai, la cuisinière tombait malade ; la grippe était en train de fondre sur une bonne dizaine de pensionnaires. Ceux-ci sont pour la plupart des ouvriers, ou des hommes qui, après un « coup dur » peuvent essayer de se rattraper financièrement en bénéficiant quelque temps d'un toit et d'une nourriture à prix minimum. Pour dormir, pas de matelas, mais des paillasses sur des lits de camp et des couvertures. Ceux qui le veulent peuvent avoir des draps, mais en général on n'en veut pas, car on dort tout habillé. Un jeune homme, nouvel hébergé depuis la veille, horloger de son métier, aidait à la cuisine et au soin des malades ; durant toute la semaine que je passai là-bas, il ne cessa de prodiguer ses services — reclouant des chaises, remettant des vitres aux fenêtres ou des poignées aux portes, dénichant à la cave des « trésors » de ferraille pour la maison, servant à table — bref il faisait partie de « l'état-major » de la cuisine. Nous fûmes surtout occupés, les deux premiers jours, à porter des pots de tisane ou le thermomètre aux malades. Mais ceux-ci ne prolongeaient pas outre mesure leur séjour au lit ; un deux, trois jours au plus les tenaient alitées. Quant au personnel, directeur et cuisinière, la grippe, même asiatique, n'arrivait pas à les abattre, et ils tenaient courageusement tête au virus.

Le deuxième jour, la cuisinère proposa de m'accompagner à la communauté des chiffonniers d'Emmaüs, à la Queue d'Arve. Nous suivîmes l'Arve pendant un quart d'heure, puis nous entrâmes dans cette interminable plaine de chantiers et de terrains vagues qui est celle de toutes les grandes banlieues du monde. Un petit chemin bordé de roulottes, un mur, et... derrière ce mur, le vieux tuyau coudé qui sort d'une baraque en planches : la cheminée de la communauté.

Un des responsables nous accueille et nous fait visiter les baraquements établis sur les trois côtés d'un rectangle — un côté étant aménagé en cuisine et réfectoire, et les deux autres en hangars de dépôts. Une belle maison de bois préfabriquée sert de dortoir. On nous explique que la place est en chantier, car les compagnons y installent l'eau courante pour de futures douches et des fosses d'aisance. Le responsable — qui est grippé lui aussi — me propose d'y retourner deux jours après, pour passer une journée dans la communauté. Ce que fut pour moi cette journée dans la communauté, il serait trop long de le raconter en détails ; elle commença, bien sûr, par des pommes de terre, pelées en plein air près du gros chien « Mouton » — avec une petite récréation auprès des coffres à chiffons ; puis rappelée à l'ordre par le cuisinier, je me mis sous ses ordres, et suivis le plus passionnant cours de cuisine que j'aie entendu de ma vie. Avec une patience et une bonne grâce inlassables, le cuisinier entreprit de m'expliquer chacun de ses actes culinaires, et je n'ai certes pas perdu mon temps ce matin-là. J'admirai aussi la minutie et la délicatesse — c'est le mot — que cet excellent maître mettait à soigner la cuisine de ses douze hommes. Du reste, au goût, elle n'avait rien à envier à celle d'un grand hôtel !

L'après-midi, je fus occupée au classement de la bibliothèque, mise à la disposition des amateurs d'occasions, puis pour le souper j'appris à faire cuire les lentilles « à la manière dauphinoise ».

Les repas étaient joyeux. Les sujets de l'être ne manquaient jamais — comme, par exemple, de me faire faire une dictée-piège, où je ne manquai naturellement pas de tomber. Les sujets de conversation étaient très variés, allant de la mythologie hindoue à la vie d'un légionnaire, en passant par les dernières trouvailles des ramassages — ne trouve-t-on pas des louis d'or jusque dans les cuisinières électriques ? Et qui, plus qu'un chiffonnier, a l'occasion d'ouvrir les yeux sur la variété du monde ? D'autre part, un chiffonnier d'Emmaüs, ça n'est pas un chiffonnier ordinaire. Un chiffonnier d'Emmaüs ça gagne 7 fr. par semaine et un paquet de cigarettes, pour pouvoir répartir la totalité du bénéfice de la « biffe » et de la « chine » dans des actions de secours et de dépannage. Qu'il sorte de prison, qu'il soit ancien légionnaire, ancien professeur, ou séminariste, le chiffonnier d'Emmaüs est un volontaire.

C'est à cette table des chiffonniers que je compris quelque chose de l'esprit d'Emmaüs. On sentait qu'il y avait là une équipe, un tout, un lien solide ; une raison de vivre qui faisait dire au « petit Pierre », le séminariste volontaire de la communauté : « Je ne quitterai jamais Emmaüs ».

Je demandai à revenir le lendemain, mais il fallut bien prendre congé, et ce fut au moment de la sieste — que les hommes faisaient dehors, assis dans une caisse ou une brouette, tel le « pépé Dupont » son invraisemblable chapeau à plumes style « Folies Bergères » sur la tête. (Ce chapeau était un vrai monument historique ; chaque fois que le « pépé Dupont » trouvait dans le trésor commun une plume ou un ornement qui en était digne, il l'adjoignait à son musée occipital.) Il fallut bien les quitter tous, ainsi que mon maître-cuisinier, mais je repartis de là avec plus qu'une leçon de cuisine ! Une leçon de vie d'équipe et de service que je n'oublierai pas de sitôt.

A la maison du Centre d'accueil, le ton était très différent. Là, les homme ne se considéraient pas comme des volontaires, comme les membres d'une communauté ; ils subissaient le Centre d'accueil comme un malheur nécessaire — comme l'abbé Pierre subit les Centres d'accueil mais ne les aime pas, car ils ne représentent pas l'esprit d'Emmaüs qui veut « le plus souffrant au service du plus souffrant », le plus souffrant sauvé parce que devenu avec les heureux sauveur des autres.

L'avant-dernier jour au Centre d'accueil fut pour moi le commencement de la « désillusion » — la bonne — celle qui fait entrer dans le réel. Ce jour-là, tout semblait aller mal. La cuisinière, qui avait des difficultés avec sa famille, menaçait de partir ; le foehn, qui soufflait, exaspérait les nerfs de tout le monde ; au souper, quelques-uns des habitués n'étaient pas rentrés, et on savait qu'ils ne rentreraient pas, car c'était le soir de la « paie ». Quant à ceux qui étaient présents, ils pensaient peut-être à la somme qu'ils allaient devoir payer pour leur nourriture, car ils n'avaient pas l'air très contents. Cette lourdeur dans l'atmosphère, comme avant un orage, me frappa particulièrement pendant le souper. Tous les hommes étaient murés dans un mutisme farouche, la tête sur leur main. Sur ces visages noirs et burinés, c'était plus que de la fatigue ou le poids du jour, cette sorte d'accablement douloureux avait l'air de venir de beaucoup plus loin. Il me semblait que rien, à ce moment-là, n'était capable de leur apporter de la joie, de la vraie — toute joie semblait si loin d'eux ! Ce soir-là, même le petit plaisir de la radio et de la télévision les laissait indifférents. Ces hommes étaient tristes, profondément. Je pensais à la communauté des chiffonniers. Eux paraissaient la posséder, la joie. Ils vivaient et travaillaient pour une cause ; ils formaient une équipe ; Emmaüs avait créé l'équipe. Emmaüs s'offre aussi à ceux du Centre, avec

son but de pressante nécessité et sa joie. Puissent-ils, eux aussi, la découvrir très vite !

En repartant de Genève, je découvrais des trésors insoupçonnés pour moi jusque là : d'abord des choses comme quatre murs nets, bien tapissés ; — sait-on la valeur d'une tapisserie ? — quatre murs pour être chez soi. Un vrai lit. Le confort de l'hygiène.

Et puis tout le superflu, le « trop » superflu m'apparaissait avec une évidence parfaite.

Et pensant à toutes nos velléités de générosité, de don par morceaux, je revoyais d'autre part le réfectoire des chiffonniers-volontaires, et, à leur paroi, écrits au crayon en grosses lettres majuscules sur un petit papier blanc, ces mots : NOUS NE SOMMES PAS DES SAINTS.

Un nouveau cours pour directeurs de chœurs

Fidèle à l'un des buts définis dans ses statuts, l'Association vaudoise des directeurs de chant organisera cette année encore ses cours de direction. Le programme prévoit un cours moyen et un cours supérieur à l'exclusion d'un cours inférieur. Toutefois, afin d'assurer une plus large fréquentation, un cours de raccordement pour l'harmonie seulement permettra à ceux dont la connaissance des autres techniques est suffisante d'accéder directement au cours moyen.

La technique de la direction, la technique vocale, l'harmonie, l'interprétation de chœurs forment l'essentiel des cours 1958 qui seront donnés les six samedis après-midis qui précèdent et les quatre qui suivent les grandes vacances scolaires de la ville. Le cours de raccordement débutera le 3 mai et s'étendra sur trois samedis, le cours normal s'ouvrira le 31 mai.

Un programme et un horaire détaillés seront communiqués en temps utile.

Au contact des plus grands chefs de chœurs du pays romand, les participants enrichiront leurs connaissances et emmagasineront une bonne provision d'enthousiasme pour les futures répétitions.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire : Pierre Arn, Chablière 35, Lausanne.

ASSOCIATION VAUDOISE
DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Cours à ski du relâche, à Leysin

du 15 au 17 février 1958

Logement et pension au Grand Hôtel, du samedi soir au lundi à midi, abonnement à courses illimitées sur le télécabines et les trois skilifts, leçons de ski par ISS. L'AVMG remboursera à ses membres la moitié des frais de voyage. Prix (sans le voyage) : 50 francs pour nos membres, supplément de 10 francs pour non-membres AVMG.

Inscriptions et renseignements auprès de Claude Bucher, 36, avenue d'Echallens, Lausanne, jusqu'au lundi 10 février, ultime délai. Une circulaire renseignera les partipicants.

Cours de ski de printemps :

— A Bretaye, du 31 mars au 3 avril ;

— A Zermatt, du 7 au 12 avril.

Les renseignements détaillés concernant ces deux cours paraîtront sous peu.

— Au col du Théodule - Cervinia (Breuil), camp de haute montagne : pour bons skieurs alpins, du 7 au 13 avril 1958.

Itinéraire : Zermatt - Lac Noir (téléférique) - Col du Théodule-Cervinia.

Logement et pension en hôtel : 3 jours (éventuellement 4 jours) ; en cabane : 2 jours.

Ascensions : Breithorn (4 170 m.), Castor (4 230 m), Pollux (4 090 m.), Col des Cimes blanches, Furggen . . .

Grâce aux téléfériques, ces ascensions ne demandent que de 3 à 5 heures de montée.

Coût approximatif : 160 francs, comprenant voyage dès Lausanne, pension (partielle) et logement.

Les inscriptions (provisoires) sont à envoyer jusqu'au 28 février à P. Lavanchy, Chanterelle, *Blonay* (VD), tél. (021) 5 72 35.

GENÈVE

U I G - DAMES

Assemblée administrative du 29 janvier 1958

Il est agréable pour cette première réunion de l'année de prendre le thé ensemble en écoutant les nouvelles de notre section.

Nous avons le plaisir de saluer les nouveaux membres qui se trouvent pour la première fois parmi nous.

Mlle Marta nous cite quelques chiffres au sujet de la revalorisation et nous signale aussi l'abrogation de la loi sur le cumul.

Congrès SPR : il aura lieu les 30, 31 mai et 1er juin. Il est prévu une soirée théâtrale, une grande promenade à travers le canton, mais nous aurons encore l'occasion d'en parler. Les membres qui n'ont pas renvoyé le questionnaire du congrès faciliteraient la tâche du rapporteur général en lui adressant au plus vite leurs observations. Ce questionnaire a paru dans l'Educateur du 7 septembre, No 31 ; les personnes qui l'auraient perdu peuvent en demander un à Mlle Charmot, 37, rue Prévost-Martin. D'autre part, pour le concours de dessin (projets pour la carte de fête), les suggestions seront encore les bienvenues.

SAFFA

La SAFFA organise cette année une exposition à Zurich. Cette association féminine est une société coopérative de cautionnement qui avance de l'argent à des femmes pour monter un commerce, par exemple. Nous avons dû remplir un questionnaire concernant la situation de la femme suisse. Nous disposerons à l'exposition d'un panneau de 2,20 mètres carrés pour illustrer notre activité. Le journal des institutrices suisses nous ouvrira ses colonnes à cette occasion, nous y ferons figurer les articles concernant l'institutrice genevoise que nos membres pourraient nous envoyer. Un numéro de l'Educateur du mois de mai sera réservé aussi aux institutrices romandes.

Centre d'information : une circulaire a averti nos membres de nos projets et un bulletin vert de nos besoins.

Afin de couvrir les frais du congrès et de notre participation à la SAFFA, l'assemblée décide de renoncer pour cette année à la distribution de la ristourne de l'assurance-accidents.

Deux dates sont déjà fixées : 1. Notre première vi-

site à une industrie genevoise : BELFA (manufacture de bonneterie), mercredi 26 février, à 17 heures.

2. L'assemblée générale : jeudi après midi 6 mars.

R. R.

Concours de la Fondation « Pour l'Avenir »

« Pour l'Avenir », fondation pour la justice sociale dans l'éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse inscrits dans les écoles genevoises (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire.

La fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander au secrétaire de la fondation, M. R. Ehrat, Etang 34, à Chatelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

Le comité de la fondation.

Ligue suisse pour l'Education nouvelle

Le comité de la Ligue suisse pour l'Education nouvelle (section suisse de la NEF) s'est réuni samedi 1er février 1958 à Genève. On notait la présence entre autres de MM. Ischer, Fenière, Waldmer, Begert, etc. M. Guignet a accepté la présidence pour 1958. La Ligue suisse va se livrer à des enquêtes sur les sciences.

Groupe Freinet genevois

Réunion samedi 8 février, à 16 h. 30, 4, rue Vermont.

NEUCHATEL

Comité central

Séance du 30 janvier. Elle a été consacrée presque complètement à l'audition et la discussion des rapports qui seront présentés à l'assemblée des délégués et aux assemblées annuelles. Ils paraîtront dans ce journal très prochainement. Nous n'allongeons donc pas ce compte rendu.

Les prochaines séances sont fixées :

1. CC : 20 février, avec le secrétaire syndical (caisse de remplacement ; allocations de résidence ; situation des institutrices mariées).
2. Assemblée des délégués : 22 février. La convocation paraîtra dans le numéro du 17 février.
3. Assemblée générale annuelle : samedi 15 mars.

W. G.

Section du Locle

Assemblée générale annuelle. Elle a eu lieu le 25 janvier. Le dévoué et très compétent président, M. Ernest Hasler, fut réélu par acclamations : les autres membres du comité seront pour 1958 : Mlles Georgette Brandt, Edith Huguenin (Ponts), et Marguerite Sandoz ; MM. Georges Bobillier, Charles Erard, Jean-Daniel Favre et Jean Marti (Ponts).

Un rapport sur l'enseignement du vocabulaire présenté par notre collègue M. Georges Mayer, de La Chaux-de-Fonds, a démontré l'énorme labeur effectué par la commission de l'enseignement du français travaillant dans le cadre de la SNTMRS.

La fin de la séance fut agrémentée par la projection du beau film de l'école Decroly : « Enfants, heureux enfants ».

Nouveaux membres : Sont accueillis avec joie dans la SPN-VPOD : Mme Henriette Humberset et Mlle Claudine Hunkeler, institutrices au Locle ; M. Eric Benoît, titulaire de la classe de Petit-Martel (Les Ponts-de-Martel).

W. G.

Voyage de printemps

(En car — Cinq jours)

FLORENCE - SIENNE - PISE

Du 8 au 12 avril 1958

Premier jour : Le Locle - La Chaux-de-Fonds, Olten - Lucerne - Gothard - Bellinzone - Lugano - Côme - Milan Plaisance - Parme.

2e jour : Parme - Modène - Bologne - Florence.

3e jour : Florence.

4e jour : Florence - Sienne - Pise - Viareggio - La Spezia - Parme.

5e jour : Parme - Milan - Gothard - Le Locle ; ou Milan - Stresa - Simplon - Lausanne - Le Locle.

Prix : 181 francs, comprenant le transport en car et en train (Gothard), le logement et les repas (sauf le petit déjeuner du premier jour et le souper du cinquième), les guides à Florence et à Sienne, le pourboire au chauffeur.

Pour inscription (jusqu'au 15 mars), demander la circulaire détaillée avec bulletin de participation à Willy Guyot, rue G.-Perrenoud 40, Le Locle.

JURA BERNOIS

Synode d'hiver de la section des Franches-Montagnes

Il aura lieu le 15 février, aux Breuleux, et débutera à 9 h. 15, à l'école secondaire. Les tractanda sont les suivants :

1. Lecture du procès-verbal ; 2. Rapport présidentiel ; 3. Admissions - démissions ; 4. Rapport de caisse ; 5. Elections au sein du comité - Election du délégué au comité cantonal ; 6. Activité SPJ ; 7. Divers et imprévu ; 8. Conférence par M. Paul Jubin, illustrée de projections : « Images d'Angleterre ». *Le comité.*

DIVERS

Jeune fille au pair

Une jeune Hollandaise de 18 ans et demi cherche à passer 6 mois dans une famille protestante de Suisse romande. De très bonne famille, mais simple et modeste, cette jeune fille aiderait au travail ménager. Désirant parfaire ses connaissances de la langue française, elle préférerait être accueillie par une famille d'instituteur ou de professeur.

Faire les offres à M. Daam van Willigen, Recteur du Jac. P. Thijsse Lyceum, Overveen, Hollande. *R. Ch.*

Les méthodes pédagogiques de l'internat

« L'information au service du travail social », de janvier, publie les conférences présentées au congrès 1957 du Groupe romand de l'association suisse en fa-

veur des enfants difficiles à Neuchâtel. Nous avons ainsi l'occasion de lire d'excellents articles de :

— Cl. Pahud, directeur du Centre de formation d'éducateurs spécialisés, à Lausanne, sur « Les méthodes pédagogiques de l'internat » ;
— N. de Rham, directrice adjointe du pavillon d'observation « Le Bercail », à Lausanne, sur « La vie du groupe » ;
— A. Grillet, instituteur, responsable des classes d'observation du Service médico-pédagogique genevois, sur « L'école dans un établissement pour inadaptés ».

Abonnement annuel : 5 francs ; prix du numéro : 70 centimes. Rue de Bourg 8, Lausanne. CCP II. 1150.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Publication des cours de ski

pendant les vacances de printemps, en avril 1958

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du département militaire fédéral, les cours de ski suivants durant les vacances de printemps :

1. Un cours pour la formation de chefs de camps et de chefs d'excursions pour la Suisse allemande et romande, à Tannalp, du 7 au 12 avril, avec entrée au cours le 7 au soir. Seuls peuvent participer à ce cours les membres du corps enseignant qui sont appelés à diriger des camps de ski ou des excursions.

2. Un cours de brevet I.S. du 9 au 15 avril avec entrée le 8 au soir à Melchsee-Frutt.

Seuls les candidats ayant obtenu une qualification suffisante dans un cours préparatoire peuvent prendre part à ce cours. L'examen pour l'obtention du brevet d'I.S., organisé par l'Interassociation pour le ski, a lieu à la fin du cours, soit du 15 au 17 avril.

L'inscription pour les examens doit être adressée jusqu'au 15 mars directement au secrétariat de l'IAS, Luisenstr. 20, Berne.

Remarques :

Les inscriptions pour ces deux cours (sur format A 4) contiendront les renseignements suivants : nom, prénom, profession, année de naissance, le degré de la classe ou l'on enseigne, l'adresse exacte, le nombre et le genre des cours d'été et d'hiver suivis dans la SSMG. Chaque inscription sera accompagnée d'une attestation des autorités scolaires certifiant que l'instituteur enseigne le ski ou organise des camps de ski. Les débutants ne sont pas admis à ces cours.

Indemnités : 5 indemnités journalières de 8 fr. 50, 5 indemnités de nuit de 5 francs ; le remboursement des frais de voyage du trajet le plus court du lieu où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions seront envoyées jusqu'au 15 mars à Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil (Münchenbuchsee). Tous les collègues inscrits recevront une réponse, affirmative ou pas, à la fin du mois de mars. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Pour la commission technique de la SSMG., le président :
N. Yersin

Mon rêve... une maison familiale !

Vivre libre et tranquille avec votre famille, tel est votre désir. — Pourquoi donc payer plus longtemps une location élevée alors que, pour un prix égal, vous pourriez être logé dans votre propre maison, exécutée selon vos goûts personnels, tout en vous assurant un excellent placement de vos capitaux.

La maison est remise clés en mains, à la date prévue. Toutes démarches par nos soins.

Demandez notre brochure richement illustrée qui vous renseignera sur nos spécialités de constructions (villas « Novelty », bungalows, chalets, maisons « Multiplan », pavillons de vacances) et les « 7 avantages Winckler ».

WINCKLER S. A. FRIBOURG

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE
Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)

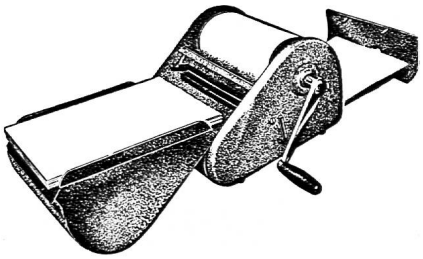

L'hectographe le plus vendu dans les écoles romandes. Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'examens, de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

CITO S. A. BALE
Département duplicateurs à liquide
St. Jakobstrasse 17 tél. (061) 34 82 40
P. Vaud/Valais/Genève : P. Emery, repr. génér., tél. (021) 28 74 02

Recommandez

le stylo ALPHA

à vos élèves

PRIX	POINTES
Fr. 15.—	121
Fr. 17.50	1 F
Fr. 20.—	101 EF
Fr. 25.—	101 F
	103 EF
	103

Ecole Pédagogique Privée

FLORIANA

Direction : E. Piotet
Pontaise 15 - Lausanne - Tél. 24 14 27

Formation de jardinières ou gouvernantes d'enfants et d'institutrices privées

Placement des élèves assuré

Rentrée 15 avril

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château : thé, café, limonade.
Prix d'entrée : 0.30 par élève

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne Tél. 28 24 77

•

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Jardin scolaire

LONZA S.A. BALE

Les maîtres

qui cultivent un jardin scolaire avec leur classe recevront gratuitement, sur demande, pour essais de fumure, un petit sac de notre excellent ENGRAIS COMPLET LONZA et une quantité suffisante de COMPOSTO LONZA pour composter les déchets végétaux. Ainsi les écoliers pourront apprendre à connaître les secrets de la nutrition des plantes cultivées.

Partie pédagogique

L'ascendant personnel

L'autorité subie peut diriger nos actes, mais non pas notre cœur ; et des actes qui n'émanent pas de notre vie intérieure sont des gestes mécaniques et ne valent pas beaucoup mieux que des réflexes. Celui qui s'imagine diriger ainsi des hommes ne meut en réalité que des pantins ; l'homme lui échappe. Rien de plus superficiel que cette domination. L'être qui la subit n'attend que l'occasion de la secouer, et plus fort est le joug, plus forte est la révolte.

Une erreur abondamment répandue, c'est de s'imaginer que l'ascendant personnel est affaire d'apparences. Il faut d'abord, assure-t-on, que votre extérieur plaise ; il est bon que vous en imposiez par la taille. Il faut en outre ajouter l'art à la nature, apprendre à plaire. Mais le grand secret, c'est de jeter de la poudre aux yeux... Certes, le bluff réussit. Qui oserait le nier en plein vingtième siècle ? Mais quelle est cette réussite ? Elle ressemble beaucoup à celle que l'on obtient par la domination et par la crainte. Elle est aussi superficielle et fragile, plus peut-être. Car on consent encore plus facilement à obéir qu'à être dupe. Par le bluff, vous agirez sans peine sur celui qui ne vous connaît pas, et ne doit passer que dix minutes avec vous. Mais si la conversation se prolonge une heure, cela ira déjà moins bien, et votre façade commencera de se déplâtrer comme ces visages dont le fard se met à fondre à la chaleur et devient une source ruisselante de ridicule.

Quiconque est tant soit peu psychologue perçoit bientôt le bluff, flaire son odeur de pommade. Et alors celui qui s'en badigeonne éloigne, au lieu d'imposer. On finit même par méconnaître la parcelle de réelle valeur qui pouvait être en lui.

Il faut cependant faire la part de certaines qualités physiques qui ne semblent guère séparables de l'ascendant personnel. Mais à y regarder d'un peu près, nous nous apercevons que si ces qualités nous font impression, c'est que nous y voyons le signal de certaines qualités morales. C'est l'œil qui ose regarder en face, fermement, sincèrement et sans insolence. C'est aussi la voix. Certes, on n'a pas le regard ni la voix que l'on veut, on n'a pas toujours ceux qu'on mérite. Cependant, une voix aigre, traînante, monotone, révèle une pensée inconsistante et médiocre. Le bégaiement est la marque d'un esprit qui n'est point maître de soi ; il est en rapport avec une disposition à la timidité et aux phobies. Le regard qui se dérobe révèle une disposition semblable à moins qu'il ne décèle l'insincérité. N'est-ce pas dire qu'à travers ces conditions physique de l'ascendant, nous avons saisi, sans le vouloir, des conditions psychologiques : supériorité réelle, franchise, enfin et surtout, maîtrise de soi ?

Nous savons aujourd'hui, d'une manière positive, que nos plus secrètes pensées ne cessent de s'exprimer à leur guise malgré nous, et d'être sensibles aux autres, serait-ce à leur insu comme au nôtre. Nous savons que l'inconscient, comme on dit aujourd'hui, se manifeste bien curieusement par des impondérables, par des mouvements, des attitudes, des grimaces qui nous échappent, des regards venimeux qui contredisent l'onction de nos paroles, ou des regards trop bienveillants qui démentent une feinte rigueur. Il peut se manifester aussi, en un style plus massif, par ce qu'on appelle les « gaffes de distraction ». Ou bien ce sont des lapsus éloquents, que l'on croit l'effet du hasard — mais y a-t-il un hasard ? — De fait, si on les analyse, ces lapsus sont des enfants terribles parfois cruellement révélateurs.

La psychologie nous apprend ainsi que, tout compte fait, dans les rapports humains, pour autant du moins qu'ils deviennent un peu intimes, on ne trompe personne... Rien n'est plus inutile, en dernier ressort, que le mensonge.

C'est le vrai qui importe et non pas l'apparence. Lorsque la valeur est là, l'influence rayonne d'elle-même ; elle peut être discrète, mais elle est pénétrante. L'homme doué d'une personnalité puissante, d'une force morale véritable, possède ce rayonnement continu, sensible à quiconque l'approche.

C'est ce que dit Benoist-Hanappier : « Si tu es vraiment un homme, si ton âme est faite de précieux métal, ta présence ici-bas peut passer inaperçue, elle ne saurait rester inefficace. N'oublie pas que, inconsciemment ou involontairement, par ta parole, par ton geste, par ton sourire, par ton silence, par ton Moi tout entier tu agis sur qui t'approche.

« Si ta destinée, si ta profession te met en rapport avec beaucoup de gens, en particulier avec des jeunes, en particulier avec des tout-petits, quel bien tu peux faire par simple contact, par endosmose, sans t'y efforcer, rien qu'en étant toi-même et en restant toi-même en toute circonstance. Ce qui crée parfois un lien si étroit, si puissant, entre maître et disciples, c'est moins l'enseignement lui-même que la personne de celui qui enseigne.

« Rends-toi fort, rends-toi toujours meilleur, puis laisse rayonner, s'irradier ton individualité. Elle en imprégnera d'autres de sa bonté, de sa force. Sans le chercher, sans le vouloir, tu seras un éducateur et un bienfaiteur.

« Je dis : LAISSE et non : FAIS. C'est que cette action inconsciente se trouve fréquemment plus efficace que l'action voulue, affichée. »

Il demeure que l'ascendant personnel puise aux forces intimes de l'être. Ce n'est pas en le cultivant, c'est en nous cultivant que nous pouvons l'acquérir.

Le seul moyen de l'acquérir, c'est de ne pas le rechercher.

(Extrait de l'ouvrage : « La force en nous », de Chs Baudoin. Edit. du Mont-Blanc, Genève.

LE BUFFET

C'est un large buffet sculpté ; le chêne sombre,
Très vieux, a pris cet air si bon des vieilles gens ;
Le buffet est ouvert, et verse dans son ombre
Comme un flot de vin vieux, des parfums engageants;

Tout plein, c'est un fouillis de vieilles vieilleries,
De linges odorants et jaunes, de chiffons
de femmes ou d'enfants, de dentelles flétries,
De fichus de grand-mère où sont peints des griffons ;

— C'est là qu'on trouverait les médaillons, les mèches
De cheveux blancs ou blonds, les portraits, les fleurs sèches
Dont le parfum se mêle à des parfums de fruits.
— O buffet du vieux temps, tu sais bien des histoires,

Et tu voudrais conter des contes, et tu bruis
Quand s'ouvrent lentement tes grandes portes noires.

Dès 14 ans. Arthur Rimbaud (Poésies complètes)

A l'Ecole moderne : journal scolaire

Un collègue demandait récemment : « Au fond, pourquoi certaines classes impriment-elles un journal scolaire ? »

Peut-être n'est-il pas le seul à se poser cette question.

On pourrait y répondre par de longs développements théoriques. Mais un simple récit d'expériences sera certainement plus utile. Précisons que ces dernières ont eu lieu dans une classe primaire citadine.

Le texte libre.

Ce matin, à la première heure, c'est la lecture des textes. Ils sont quelques-uns à venir lire devant la classe le texte qu'ils ont écrit librement. Pierrette raconte un événement familial, Monique un rêve, Raymond parle de son chien, Gérard de l'arbre qu'il voit chaque jour sur son chemin.

Les camarades expriment leurs préférences. On s'efforce à juger objectivement en faisant taire ses sympathies. et ses antipathies. Le maître demande : « Lequel de ces textes plairait le mieux aux lecteurs de notre journal ? » Souvent, un texte émerge nettement du lot. Mais, à qualités égales, sera choisi celui de Pierrette, par exemple, parce qu'il y a longtemps qu'on n'a rien imprimé d'elle. Raymond gardera en réserve son histoire de chien pour une prochaine fois, car, dans le journal, elle suivrait une histoire de chat.

Utilisation du texte libre pour l'étude de la langue

Joséphine, qui est de grande taille, écrit au tableau la première phrase que lui dicte Pierrette. Toute la classe suit le déroulement des opérations. Le maître attire l'attention sur une terminaison qu'il faut justifier. Il prie Michel, désigné secrétaire des mots à cause de sa faiblesse en orthographe, de relever sur une feuille tel vocable nouveau ou tel autre difficile.

Cette première phrase tient-elle debout ? A-t-elle un verbe ? un sujet ? Un camarade voit la nécessité d'une virgule. Un autre n'est pas content d'un terme. On cherche un synonyme ; le meilleur est trouvé par un troisième, tout fier d'apporter sa pierre à l'édifice.

Et l'on continue, changeant de secrétaire au tableau à mesure que l'on descend. Ici, l'on discute la ponctuation d'un dialogue, là l'emploi d'un temps.

Le texte terminé est relu à haute voix, ce qui permet de découvrir des répétitions à éviter ou des mots sonnant mal à l'oreille.

Après cet apprentissage de la rédaction, deux filles écrivant bien recopient le texte sur une feuille, pendant que la classe l'analysera grammaticalement et logiquement.

C'est ensuite la copie du vocabulaire : la liste de Michel est complétée par des familles de mots, des synonymes, des homonymes.

Le lendemain, le texte peut être dicté avec des variantes suivant le programme de grammaire étudié.

La composition typographique.

La classe est divisée en équipes de 4 élèves groupés par affinité.

Cet après-midi, ce sont les Hirondelles qui placent les caractères dans les composteurs en suivant le texte recopié sur la feuille le matin. Enfin une activité pour ces doigts qui ont tant besoin de mouvement ! Et cette attention qui se fixe sans pression extérieure ! Et Michel qui arrive à épeler après coup le mot difficile qu'il a composé !

Un contrôle mutuel à l'aide du miroir permet d'approcher la perfection : il faut que l'équipe figure au tableau d'honneur !

L'impression.

Le responsable de l'imprimerie et un aide placent les composteurs dans la presse, arrangent la mise en page. Deux, trois épreuves sont tirées et vérifiées par les as en orthographe.

On peut y aller. Le responsable du papier délivre 106 feuilles, car on tire à 102 exemplaires et il faut une marge de sécurité pour l'impression au verso.

C'est l'équipe Chamois qui fonctionne. Revêtu d'un vieux tablier de cuisine, Bernard passe le rouleau encreur sur les caractères ; Jean-Claude, qui a du coup d'œil, place les feuilles ; Gilbert, qui a de la poigne, manœuvre la presse ; Marc sort les feuilles imprimées, les contrôle rapidement, les met sécher entre des morceaux de papier journal. C'est lui qui demande un supplément d'encre au rouleur, plus ou moins de poigne au presseur.

Ces quatre gosses, attentifs à la réussite technique, vivent là une expérience de travail en équipe qui justifierait à elle seule l'introduction de l'imprimerie à l'école.

Pendant ce temps, le reste de la classe travaille avec le maître.

L'illustration.

Si l'auteur du texte ne l'accompagne pas lui-même d'un dessin, un concours est ouvert pour l'illustration. Les projets non signés sont remis discrètement au maître qui les numérote. Ils circulent auprès des élèves. Ceux-ci désignent par un vote le dessin que son auteur gravera sur un lino.

L'illustration de la couverture fait également l'objet d'un concours.

Le contenu du journal.

A côté des textes libres illustrés figure une chronique de la vie de la classe, parfois une enquête. Une course d'école particulièrement réussie peut donner lieu à un numéro spécial.

La sortie de presse.

Arrive le grand jour de l'agrafage. Le responsable du papier dispose les feuilles imprimées sur une grande table. Elles sont distribuées à chaque élève qui les place dans la couverture en suivant la table des matières indiquée au tableau noir.

Puis chacun présente son journal à la machine à agrafer pendant que l'on chante spontanément chœurs et chansons.

Cette joie au travail s'explique : les enfants vivent l'aboutissement d'un effort collectif de plusieurs semaines ; il n'en est pas un qui n'ait contribué soit artistiquement, soit intellectuellement, soit manuellement à la parution du journal ; celui-ci est vraiment l'œuvre de tous, et le travail personnel des auteurs de texte et des dessinateurs a été porté par l'organisation coopérative de la classe.

L'échange des journaux.

Les exemplaires les mieux réussis sont glissés dans des enveloppes sur lesquelles la secrétaire de correspondance et ses aides ont préalablement écrit les adresses. Et ces journaux apporteront de nos nouvelles aux classes amies de Suisse, de France, d'Italie, d'Allemagne, de Hollande.

En retour, ces dernières nous envoient leurs jour-

naux qui ouvrent des horizons à nos enfants. Ainsi se créent des liens d'amitié internationale.

Finances.

Mais tout cela coûte cher, direz-vous. Au contraire. A part la dépense initiale pour la presse et les caractères (ils s'obtiennent auprès de la SVTM et RS, G. Conne, Beaulieu 39, Lausanne), l'entreprise tourne par elle-même.

A chaque tirage, plus de 50 exemplaires sont vendus à des supporters, amis de la classe et des enfants, qui ajoutent parfois un don pour le journal aux 30 centimes demandés. Le montant de cette vente dépasse largement le prix de revient dans lequel est inclus un amortissement du matériel.

Notons là encore une conséquence heureuse de l'imprimerie à l'école : une occasion de comptabilité et de calcul concrets.

Vie.

Après six ans d'expériences avec des classes allant de la 4e à la 8e année, nous répondons à la question du collègue :

— Si certaines classes impriment un journal scolaire, c'est que par lui un courant frais de vie coulant de l'âme enfantine pénètre dans l'école. Vie qui ne disperse pas, mais vie qui appelle l'effort et la concentration. Et cette concentration est tout bénéfice pour les autres branches de l'enseignement. Vie de collaboration, de camaraderie : les enfants ne sont plus des individus juxtaposés en face du maître, mais avec lui ils forment une équipe, « la belle équipe », comme l'écrivait la mère de l'un d'eux. *Ed. Cachemaille.*

P. S. — Tous ceux qui s'intéressent à l'imprimerie à l'école trouveront aide et conseil auprès de plusieurs collègues qui ont fait des expériences semblables à la campagne ou à la ville. A. Gardel, Servion (Vaud), leur fournira tous les renseignements techniques.

Ils liront avec profit le livre de Freynet « Le journal scolaire » (Editions Rossignol).

Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO

La section « Education » de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO s'est réunie à Berne le 15 janvier sous la présidence de M. le conseiller national E. Bœrlin.

Elle a entendu deux rapports sur les cours qu'elle a organisés en 1957 :

— Relations culturelles entre l'Orient et l'Occident, à Vitznau, directeur M. E. Bœrlin.

— Etude comparative des programmes de l'enseignement primaire dans les cantons suisses à Freidorf-Muttenz, directeur M. R. Dottrens.

Elle a appris avec satisfaction que la création d'un «Centre national de documentation pédagogique» paraît en bonne voie. Une sous-commission présidée par M. Delay, ancien président de la SPR a été chargée de préparer un avant-projet.

Des perspectives encourageantes permettent aussi d'entrevoir qu'une solution pourra être donnée prochainement à une question qui intéresse vivement nos collègues de Suisse alémanique : la publication dans leur langue du Courrier de l'UNESCO.

Si le programme d'activité envisagé par les organes directeurs de l'UNESCO comprend l'examen de grands problèmes tels les relations culturelles Orient-Occident, ou les aspects sociaux de l'industrialisation, la section Education de la commission nationale suisse envisage pour son compte d'organiser en 1958 : un cours d'information sur les valeurs culturelles de l'Orient. Il fera suite à celui de Vitznau : Un stage sur l'enseignement de l'histoire dans les écoles primaires de notre pays. Les constatations faites lors de la semaine d'études de Freidorf ont conduit ceux qui y ont participé à considérer comme important et urgent au point de vue national l'examen d'une telle question.

La section a confié à M. L. Pauli, directeur du Gymnase de Neuchâtel, la préparation d'un stage prévu en 1959 sur les relations entre les écoles primaires et l'enseignement secondaires : conditions de passage, raccordement des programmes, orientation scolaire, organisation, etc.

M. E. Boerlin ayant été nommé président de la commission nationale à la suite de la démission de M. Pierre Bourgeois, la section Education a appelé M. Robert Dottrens à lui succéder à la présidence de la Section Education. A ce titre, il fera partie dorénavant du Comité éducatif de la Commission nationale.

L'« Educateur » félicite M. Robert Dottrens pour sa nomination et forme des vœux chaleureux pour cette nouvelle activité.

Les étrangères

Voici juste une année qu'Yvonne et Eliane sont entrées dans ma classe, venant l'une de Cudrefin, l'autre de Vallorbe. Une année qu'elles sont dans ma classe, sans être de la classe : pas assimilées, pas encore acceptées, elles sont les étrangères et je crains bien qu'elles le demeurent toujours.

Il y a bien eu quelques filles, qui, aux premières « récrés » ont fait l'effort de gentillesse que je proposais. Vite lassées, toutefois, elles sont retournées à leurs anciennes liaisons, plus commodes. Et ce sont les dissidentes, les proscrites qui ont tourniqué autour des deux nouvelles :

— Venez avec nous !

Mais l'invite cachait des intentions hostiles à l'égard des « autres », les meneuses, ès bien-pensantes. Elles n'y ont pas cédé. Yvonne s'est pourtant liée d'amitié avec Fanny, une fille à la voix chaude et grave, mais que son visage boutonneux et ingrat tient à l'écart de la classe aussi. Eliane reste isolée et hautainement, crânement souriante. Mais je la soupçonne de regretter Cudrefin, de préférer encore la grisaille du lac de Neuchâtel au scintillement éclatant du Léman qu'elle voit de sa place, de s'ennuyer de son maître de là-bas, de ses anciennes camarades.

Classe d'école, monde en petit ! Sommes-nous si peu accueillants, si peu hospitaliers ? Les nouveaux nous gênent. Nous les trouvons bêtes et leurs habitudes, leurs singularités nous agacent. Il suffit de voir l'air narquois de la classe quand Eliane dit l'éc-ô-le, un h-ô-mme ou quand Yvonne, récitant, attaque son poème : L'étoâle du soâr...

Difficile générosité du cœur ! Il leur est plus facile, bien sûr, de tricoter des couvertures pour les petits Hongrois ; comme il nous est d'ailleurs à nous plus facile aussi de faire un geste un soir pour la Chaîne du bonheur : charité et vanité associées y trouvant toutes deux, à bon marché, leur compte. G. Annen.

Remarques sur le participe passé des verbes pronominaux

L'article de Y. M., paru dans l'« Educateur » du 23 novembre 1957 (pp. 658-659) contribue heureusement à clarifier des notions d'un domaine de l'orthographe française où l'on n'aime guère s'aventurer.

Traitant de l'accord du participe passé des verbes pronominaux, Ferdinand Brunot, dans « La Pensée et la Langue » (p. 335), propose la règle suivante :

« Tout verbe de forme pronominale, que ce verbe soit actif, passif, réfléchi, réciproque, du moment qu'il est construit avec *être,* accorde, comme les verbes simples conjugués avec *être,* son participe avec le sujet. Il n'y a qu'une exception. Si le verbe peut être tourné par le *participe avec avoir,* et que le pronom *se* soit, dans l'ancien sens du mot « complément indirect », c'est-à-dire suivant la nouvelle nomenclature, ne soit pas complément d'objet direct, on applique la règle des verbes conjugués avec *avoir.* » (Cette règle est rappelée par Grévisse dans « Le Bon Usage », paragraphe 797, et par J. Humbert dans son « Cours d'Orthographe », page 72).

Dès lors, il me semble que les verbes pronominaux peuvent, quant à l'accord de leur participe passé, se ranger en deux catégories :

1er groupe : verbes pronominaux *dont le pronom réfléchi « n'est pas » complément d'objet indirect.* Dans le cas de ces verbes, *le participe passé s'accordera toujours avec le sujet du verbe.*

Exemples, empruntés à l'article de Y. M. :

Elle s'est accroupi*e*.
Elle s'est sauv*ée* dans les champs.
Elle s'est écri*ée*.
Elle s'était attend*ue* au mauvais temps.
Elles *se* sont rencontr*ées*.
Elles *se* sont comport*ées* comme de grandes filles.
Elles *se* sont réfugi*ées* en Suisse.
Cette façade s'est couvert*e* de lierre.
Ils *se* sont faits les esclaves de cette science.
Ils *se* sont faits rares.
Elles *se* sont écri*ées* qu'il devait partir.
La langue française s'est parl*ée* autrefois dans ce pays.
Ils *se* sont persuad*és*.

2e groupe : verbes pronominaux dont *le pronom réfléchi « est » complément d'objet indirect.* Dans le cas de ces verbes, le participe passé suit la règle d'accord du participe passé conjugué avec *l'auxiliaire* avoir. Cela signifie :

1. Que le participe passé, cette fois-ci, *ne s'accordera jamais avec le sujet du verbe.*

2. Qu'il faut rechercher un éventuel *complément d'objet direct* et qu'alors trois cas peuvent se présenter :

1er cas : Pas de complément direct, *invariabilité* du participe :

Elles se sont plu dans cet endroit.
Elles se sont succédé à ce poste.
Elles se sont survécu dans leurs œuvres.

2e cas : Il y a un complément direct, mais celui-ci est placé *après* le verbe, *invariabilité* du participe :

Elles se sont attiré des reproches.
Nous nous sommes arrogé des droits.
Ils se sont difficilement persuadé nos malheurs.
Ils se sont persuadé qu'il fallait partir.

3e cas : Il y a un complément direct, mais celui-ci est placé *avant* le verbe, cette fois-ci *accord avec le complément direct :*

Les reproches qu'elles se sont attir*és*.
Voici la chose qu'elles se sont imagin*ée*.

Remarques.

1. Le classement des verbes pronominaux dans l'un des deux groupes susmentionnés suppose une analyse qui elle-même demande que l'on remplace l'auxiliaire être par l'auxiliaire avoir.

« Elle s'est accroupie. »

Question : A qui a-t-elle accroupi... ?

Réponse : Cette question n'a aucun sens.

Conclusion : le pronom réfléchi *s'* n'est pas complément indirect, donc accord du participe avec le sujet elle.

« Elles se sont succédé à ce poste. »

Question : A qui ont-elles succédé à ce poste ?

Réponse : A soi (se).

Conclusion : le pronom réfléchi *se* est complément indirect, le participe ne s'accorde donc pas avec le sujet, voyons maintenant si le verbe a un complément direct...

2. Restent quelques verbes pronominaux pour lesquels l'analyse que je propose risque de donner un résultat ambigu.

Ces verbes, dont il faudra bien charger la mémoire des élèves, sont :

Se plaire, se déplaire, se complaire,
Se rire, se sourire,
Se nuire, s'entre-nuire,
Se figurer et s'imaginer.

Le participe passé de ces verbes demeure toujours invariable.

Le cas de *s'imaginer* est cependant plus subtil, comme le montre d'ailleurs Y. M. Il faudra le signaler aux élèves.

« Elle *s'est imaginé* que je lui voulais du mal. »

A qui a-t-elle imaginé que je lui voulais du mal ? La question ne va guère. Et pourtant, ici, invariabilité du participe.

« Voici la chose qu'elles *se sont imaginée.* »

A qui ont-elles imaginé une chose ? — La question, ici non plus, n'est guère admissible. Et pourtant il faut procéder comme si le pronom réfléchi « *s'* » était complément direct.

« Une pareille perfidie *se serait difficilement imaginée* à une période de si haute civilisation. »

A qui une pareille perfidie aurait-elle imaginé... ? La question, cette fois-ci n'a aucun sens. Donc accord

avec le sujet du verbe. C'est que, dans cette phrase, s'imaginer a un sens passif.
(Cf. « Les oranges se sont bien vendues ce matin. »)

3. Le cas enfin des participes passés des verbes pronominaux suivis d'un infinitif se résout ainsi :

a) Le pronom réfléchi pourrait être *sujet* de l'infinitif : le participe s'accorde avec ce pronom.
Ex. : Elle s'est *laissée* mourir.
Dans son rêve, elle s'est *entendue* appeler ses voisins.

b) Le pronom réfléchi ne saurait être le sujet de l'infinitif, le participe demeure invariable.
Ex. : Ils se sont *fait* admettre dans cette société.
Elle s'est *entendu* appeler par ses voisins.

23 novembre 1957.

S. Roller.

L'auteur du premier article nous adresse les remarques suivantes :

La règle traditionnelle a vécu ! Dans quelques années, ceux qui l'enseigneront encore risquent d'être jugés avec peu d'aménité. J'en suis persuadé car la règle de Brunot rappelée par S. Roller ne peut encourir aucun reproche de la part des puristes, ce qui n'est pas le cas pour la règle de J. Humbert. Nul doute qu'elle ne rende de très grands services à l'école.

En passant, je voudrais signaler qu'en grammaire la méthode inductive n'est pas toujours possible. Il est probable que S. Roller a mis plusieurs dizaines d'heures pour trouver des exemples, pour les classer, les observer, formuler des hypothèses, les contrôler et rechercher les exceptions. Ne nous leurrons pas : nos élèves ne retrouveront pas cette règle en une petite demi-heure !

Mais nous voici donc en présence de deux nouvelles règles nous permettant d'accorder le participe passé des verbes pronominaux. Afin que chacun puisse déterminer celle qui convient le mieux à ses élèves, essayons de voir le plus impartialement possible les avantages et les désavantages de chacune de ces méthodes.

La règle de J. Humbert me semble avoir les inconvénients suivants :

1. La forme de la question choque les puristes surtout lorsque le pronom réfléchi est complément direct:
— *Elles se sont rencontrées.*
Le raisonnement : « Elles se sont rencontrées qui ? — quoi ? — Pas de complément direct autre que le pronom » est d'une forme qui ne leur paraît pas tolérable.

2. Elle introduit 9 exceptions supplémentaires qu'il faut mémoriser : *convenu, survécu, menti, suffi, parlé, ressemblé, succédé* sont invariables ; les participes passés de *s'écrier* et de *s'exclamer* s'accordent avec le sujet.

Elle a par contre un avantage :

Il n'est pas nécessaire de remplacer l'auxiliaire être par l'auxiliaire avoir ; cela facilite les jeunes élèves.

On pourrait penser que la règle de S. Roller présente trois désavantages :

1. Lorsque le pronom réfléchi est complément indirect, l'application de la règle est longue :

— *Elles se sont attiré des reproches.*

R. : Elles ont attiré à qui ? — A elles — *Se* est complément indirect. — Le participe passé suit la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir — Elles ont attiré quoi ? — des reproches — après — invariable.

H. : Elles se sont attiré quoi ? — des reproches — après — invariable.

2. Au point de vue formel, le raisonnement est plus abstrait : la négation combinée avec le préfixe *in* peut facilement brouiller les esprits qui ne sont pas très clairs :

— *Ils ne se sont pas faits les esclaves de cette science.*
— Ils *n'*ont *pas* fait à qui ? — *Pas* de réponse — *Se n'*est *pas* complément d'objet *in*direct. — etc.

3. Les cas de *s'imaginer* et de *se figurer* sont plus difficiles à résoudre. Voyez plus haut comment on raisonne pour écrire :

— *Voici la chose qu'elles se sont imaginée.*
Avec la règle de J. Humbert, on dirait simplement :

— Elles se sont imaginé quoi ? — la chose — accord.
Par contre, avec la règle de S. Roller, il n'y a aucun risque d'erreur lorsque le participe passé est suivi d'un attribut :

— *Ils se sont faits rares.*

R. : — Ils ont fait à qui ? — pas de réponse — *Se* n'est pas complément indirect — accord avec le sujet.

H. : Ils se sont faits quoi ? — pas de réponse car *rares* est attribut — accord avec le sujet.

En définitive, si l'on compare avantages et inconvénients, on peut dire que les avantages ne sont pas déterminants pour le choix d'une des deux règles. Comme je ne suis pas un puriste et que j'ai des élèves moyens, les défauts de la règle de J. Humbert me semblent moins gênants. Pourrait-on donc proposer la règle de S. Roller aux élèves qui font des études classiques et celle de J. Humbert à tous les autres ? On pourrait aussi imaginer une expérimentation : deux collègues pourraient choisir chacun l'une de ces deux méthodes et l'enseigner dans leur classe ; après avoir fait les mêmes exercices et le même travail de contrôle, ils pourraient comparer leurs résultats, et nous faire part de leurs observations.

* * *

A la suite de mon article, un collègue m'a signalé l'expression invariable :

— *Elles se sont fait fort de réussir.*

Un autre collègue m'a proposé d'orthographier :

— *Elle s'est fait(e) l'écho de cette nouvelle.*

Thomas, dans « Difficultés de la langue française », ne fait pas l'accord au contraire de Sève dans « Ortho ». Considérant *écho* comme attribut, je préfère la forme :

— *Elle s'est faite l'écho de cette nouvelle.*

Du reste, Thomas donne l'exemple :

— *La France s'est faite le champion du fédéralisme.*

Et les deux tournures me paraissent comparables. Enfin, si l'on applique la règle de S. Roller, le pronom réfléchi n'est pas complément indirect et l'accord doit se faire avec le sujet.

Nous voyons ici tout l'intérêt que présente la trouvaille de notre collègue genevois.

Yves Menthonnex.

Relief à construire par pliage — 3e année

Ligne de partage des eaux de la région Venoge-Thièle

Cette construction a pour but de montrer ce qu'est la ligne de partage des eaux dans la région, célèbre pour nous Vaudois, de La Sarraz-Pompaples-Milieu-du-Monde. Entendons-nous ; il ne s'agit pas d'expliquer comment des deux ruisselets qui sortent du moulin Bornu l'un va vers la mer du Nord et l'autre à la Méditerranée. Nous nous bornerons à faire toucher du doigt le mouvement du Plateau vaudois dont un pan s'incline vers le nord et l'autre vers le sud.

A la contemplation de la caisse à sable puisque faire se peut, nous préférons l'action, la construction par chaque élève d'un relief schématique qui ne demande guère plus de temps, d'efforts et de matériel que le traditionnel croquis géographique.

***

Partir d'un bristol rectangulaire, 20 x 33 cm. Faire le croquis ou mieux le décalquer d'après quelques chablons fournis par le maître : le but c'est d'avoir une figure exacte suggérant des idées précises. L'enfant n'est pas capable de raisonner juste sur une figure fausse ! Libre à vous de lui faire refaire ce croquis sur l'ardoise.

Plier selon les traits pointillés. Coller sur un socle de carton léger en donnant à la construction la forme d'un toit ; ne pas exagérer la pente des versants : nous sommes sur le Plateau, ne l'oublions pas. Deux centimètres « d'altitude » au sommet de la ligne de partage des eaux sont bien suffisants.

Quelques flèches mettront en évidence la pente et la direction des cours d'eau.

Nous n'écrirons aucun nom sur le croquis, c'est plus encombrant qu'utile. Nous préférerons découper des étiquettes dans du papier quadrillé (cahier vaudois No 1), dimensions 8 carrés sur 1,5 carré ; étiquettes cornées à une extrémité pour les manipuler facilement.

Voici la nomenclature correspondant à notre construction : Lac de Neuchâtel, Yverdon, Thièle, Orbe, Nozon, Ancien canal, Venoge, La Sarraz, Mormont, Lac Léman, Lausanne, Plaine de l'Orbe, Plateau vaudois (2 fois).

Mettre ces étiquettes dans une enveloppe pour carte de visite. La mise en place de ces étiquettes, jeu à répéter de temps en temps, permettra une rapide connaissance de la région.

Quant à la leçon proprement dite, nous n'en parlerons pas. Après l'étude du relief, nous passerons à la carte murale comme de bien entendu. Rappelons que l'Educateur a donné dernièrement une documentation concernant l'ancien canal d'Entreroche.

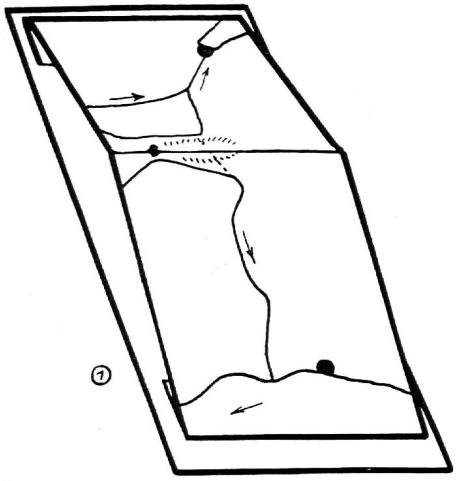

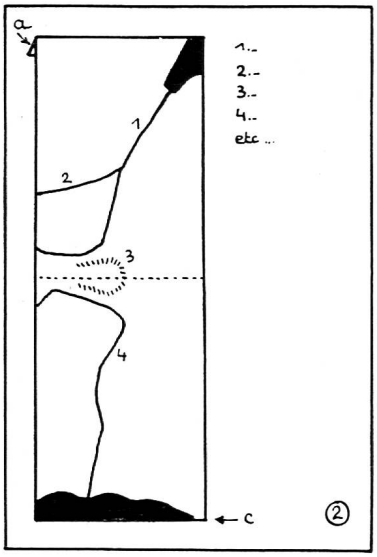

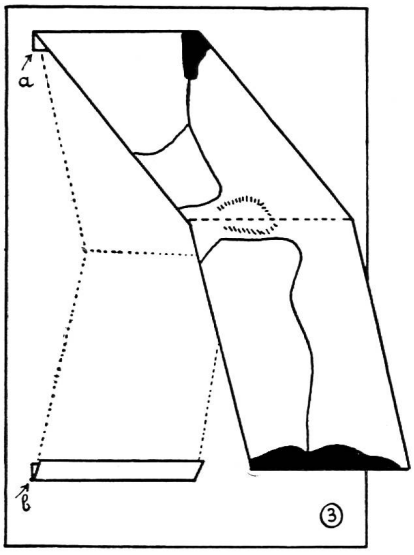

Une autre version de ce travail permet de l'incorporer au cahier de géographie. Notre relief va devenir pliable.

Voir figure 2. Notre construction (demi-feuille de papier à dessin degré moyen) posée à plat est collée uniquement par le repli en **a**. L'autre côté de la page est occupée par la nomenclature (numérotée). La figure 3 montre notre construction relevée permettant d'apercevoir le cran d'arrêt **b** collé 2 à 3 centimètres plus haut que le point **c** de la figure 2.

Ce cran d'arrêt sera une bandelette de papier pliée en V et collée.

Le Léman venant se loger dans le cran d'arrêt, on passera le cran d'arrêt en bleu du lac.

EXERCICE

Remplacer les pointillés par les mots proposés plus bas.

— La région qui se trouve entre le lac de Neuchâtel et le lac Léman n'est pas plate comme ....

— Elle n'a pas partout la même....

— Elle ressemble un peu à .....

— Le versant ..... ou versant ..... de ce toit s'incline vers le lac de Neuchâtel.

— Le versant ..... ou versant ..... s'incline vers le Léman.

— Le faîte ou le sommet du toit, c'est la colline du ..... près du village de .....

— Les altitudes des villes ..... et ..... sont plus ..... que l'altitude de La Sarraz.

Mots proposés : plus basses, Mormont, nord, septentrional, un toit, une table, sud, méridional, La Sarraz, altitude

G. Falconnier.

Le houx

Le nom : du latin Ilex, qui désignait l'yeuse ; ou du mot grec — aigu — à cause de la pointe de ses feuilles.

Le lieu : toute l'Europe. Chez nous : les sous-bois des pentes du Jura et un peu partout dans les propriétés privées.

Port : arbrisseau, le plus souvent en buisson. Quand il devient un arbre, les feuilles du haut perdent leurs aiguillons. L'écorce est d'un vert cendré. Le bois, dur, est employé par les tourneurs et en marqueterie.

Les feuilles : coriaces, luisantes, épineuses, toujours vertes.

La racine : ligneuse, rameuse.

Les fleurs : menues, blanches, jolies, par petits bouquets à l'aisselle des feuilles, à quatre pétales soudés ; calice très petit à quatre dentelures ; quatre étamines, quatre stigmates.

Le fruit : drupe charnue, arrondie, molle, rouge, d'un goût doucâtre très désagréable, dans laquelle on trouve quatre graines dures, osseuses, irrégulières.

OBSERVATIONS

Faire trouver aux enfants :

— Tout ce qui concerne les feuilles, les fleurs, les fruits, le goût des baies, l'odeur de l'écorce déchirée ;

— A quoi servent les épines des feuilles (protection contre les animaux qui voudraient les brouter) ;

— Pourquoi les feuilles du haut perdent-elles leurs aiguillons ? (inutiles) ;

— Pourquoi en plante-t-on quelquefois des haies ? (elles sont d'un bel effet, protègent efficacement, supportent la taille) ;

— Préparer de la glu avec l'écorce : ne prendre que l'écorce intérieure, la broyer en une pâte qu'on fait bouillir avec de l'eau et qu'on abandonne à elle-même; une fermentation la transforme en glu ;

— A quoi l'emploient les oiseleurs ?

— Faire remarquer que les fleurs ont : ou seulement des étamines, ou des stigmates, rarement les deux organes en même temps ;

— Pourquoi les graines sont-elles dures comme de l'os ? (L'estomac de l'oiseau ne peut les digérer et ils en assurent la dissémination.)

***

Le houx est un arbuste d'ornement. On lui donne toutes les formes qu'on désire. Les rameaux servent à faire des cannes, des houssines — pour houssiner les meubles ou caresser le dos des chevaux de selle.

Les branches garnies de leurs baies se vendent l'automne comme beaucoup d'autres rameaux aux feuilles multicolores.

Arranger pour la classe un bouquet automnal : houx-lierre-fusain-massette-roseaux-branche de hêtre, etc.

Le lieu planté de houx est une houssaie.

R. G.

Mélomanes !

Pour son lancement en Suisse, le Club mondial du Disque vous offre :

W.-A. MOZART : « Symphonie en do majeur » KV 551 (Jupiter) avec l'Orchestre symphonique de la Radiodiffusion de l'Allemagne du Sud, sous la direction de Hans Müller-Kray. Microsillon de 25 cm pour le prix extraordinaire de **Fr. 8.80**

BEETHOVEN : « Huitième Symphonie en fa majeur » op. 93. Orchestre Pro Musica, de Stuttgart, sous la direction de Walter Davisson.

WAGNER : « La Chevauchée des Walkyries ». Orchestre de l'Opéra du Würtemberg. Chef d'orchestre : Joseph Dünnwald.

CHOPIN : « Etude » op. 10, No 3, en mi majeur. Soliste : Marius Szudolski.

SCHUBERT : « Stances » (Leise flehen . . .), Bruno Müller, baryton, Rudolf Dennemarck, pianiste.

MOZART : « Une Petite Musique de Nuit », KV 525. Orchestre symphonique de la Radiodiffusion de l'Allemagne du Sud, sous la direction de Walter Davisson.
Cinq œuvres sur microsillon de 30 cm (une heure d'audition) au prix incroyable de **Fr. 11.90**

La classe des ensembles et des solistes, l'excellence des enregistrements vous procurent une joie absolue. Tous nos disques vous sont envoyés à l'essai, sans engagement. Si, contre toute attente, ils ne vous plaisent pas, vous pouvez nous les retourner dans les trois jours, sinon vous nous en verserez le montant à notre compte de chèques dans les huit jours. Avec une seule commande, vous devenez automatiquement membre de notre club : vous recevez gratuitement notre bulletin et bénéficiez de primes d'amitié et de fidélité. Les prix de ces deux disques sont si exceptionnels qu'ils ne sont consentis qu'une seule fois à chaque acheteur. Ne laissez donc pas passer une offre pareille, car une belle discothèque est un des plaisirs de la vie. Nous le mettons désormais à la portée de chacun.

BON

BON POUR UN ESSAI GRATUIT OU L'ENVOI DU PROGRAMME **BON**

Pro Musica S. A., club mondial du disque, Morges (VD). Veuillez me faire parvenir, et sans aucun engagement :
Microsillon 25 cm « Symphonie en do majeur » de Mozart KV 551 pour le prix de Fr. 8.80.

Microsillon 30 cm : œuvres de Beethoven, Wagner, Chopin, Schubert et Mozart, pour le prix de lancement de Fr. 11.90.

Veuillez me faire parvenir gratuitement votre programme.

(Biffer ce qui ne convient pas.)

Trois jours après réception de l'envoi, je paierai le montant de la commande ou vous retournerai la livraison.

NOM .....

.....

RUE .....

.....

LIEU .....

..... ED 1

Bibliothèque Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX